



Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

à Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,

objet : ventilation de la dotation académique pour le premier degré

Saint-Auban, le 10 décembre 2014

Monsieur le Recteur,

Nous avons alerté votre prédécesseur lors du dernier CTA sur l'évolution d'un certain nombre d'éléments qui justifie selon nous de nouvelles clés de répartition de la dotation académique afin que celle-ci demeure équitable. Si le précédent modèle s'est avéré efficace dans un premier temps pour corriger certains effets distordant liés à la spécificité de notre académie, il ne nous apparaît plus aussi pertinent aujourd'hui et cela s'est vérifié lors des deux derniers exercices de carte scolaire.

Les variations démographiques dans notre département ne connaissent plus les mêmes logiques que par le passé. En effet, si elles furent homogènes que ce soit en termes de flux ou de reflux, le Val de Durance est la seule zone dorénavant à voir sa population croître et ce dans des proportions plus importantes que prévues. L'est et le nord du département, territoires plus isolés et désertifiés, voient quand à eux leur population baisser. La définition de la zone montagne telle qu'elle a été établie, si elle est adaptée dans la plupart des situations, manque de pertinence pour un département comme le nôtre. Effectivement, une grande partie de notre territoire, où sont implantées nombre de nos écoles, ne peut répondre à ce critère en terme d'altitude (à quelques dizaines de mètres près) et pourtant l'isolement de ces vallées et plateaux, leur accessibilité au fil de l'année leur confèrent toutes les caractéristiques de la zone montagne.

Dans ce contexte d'isolement, les catégories socioprofessionnelles des usagers, les taux de RSA et de parents isolés conjugués au nombre d'implantations d'établissements ou de structures spécialisés font état d'une situation qui nécessite un P/E plus élevé.

Enfin, cela fait plusieurs années consécutives que les effectifs de rentrée sont sensiblement supérieurs aux prévisions effectuées en novembre et ce phénomène, au regard de certains indicateurs démographiques évoqués plus haut, risque de s'accroître cette année encore.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de bien vouloir examiner attentivement la situation des Alpes de Haute Provence en prenant en considération les éléments que nous vous apportons. Une répartition juste et équitable des moyens est le gage d'un service public mieux adapté aux besoins des usagers. En espérant que notre démarche retiendra votre attention.

Cordialement,

le bureau du SNUipp04